

		République Française
		Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève
		Extrait du registre des délibérations
		Communauté de communes du Clermontais
Date de la convocation	15 Mars 2018	Séance du : 28 Mars 2018
		L'An Deux Mille dix-huit, le 28 Mars à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
	Votes : 38	
Présents : 31	Pour : 38	
Absents : 7	Contre : 0	
Représentés : 7	Abstention : 0	

Etaients présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIERE (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Eric VIDAL (Villeneuve).

Absents représentés : M. Marc FAVIER (Canet) représenté par Mme Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet) représentée par M. Claude REVEL (Canet), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault) représentée par M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Bernard COSTE (Octon), M. Alain BLANQUER (Lieurans Cabrières) représenté par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan).

Absents : M. Henri JURQUET (Brignac), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Georges GASC (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret), M. Jean COSTES (Salasc).

Objet : Compte administratif 2017 – Budget général.

Monsieur COSTE expose ce qui suit :

Conformément au projet de compte administratif 2017 du Budget général, il est proposé au Conseil communautaire de :

- Donner acte de la présentation du Compte administratif 2017,
- Constater les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- Déclarer que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2017, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,
- Arrêter les résultats définitifs tels que présentés.

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	CA 2017	Chap.	Désignation	CA 2017
011	Charges à caractère général	1 891 285.54	70	Produits des services	3 506 030.84
012	Charges de personnel	7 430 285.24	73	Impôts et taxes	14 300 165.00
014	Atténuation de produits	3 050 127.42	74	Dotations, subventions et participations	1 499 813.89
65	Autres charges de gestion courante	5 929 972.95	75	Autres produits de gestion courante	119 139.93
66	Charges financières	115 906.22	013	Atténuation de charges	306 838.33
67	Charges exceptionnelles	11 212.44	77	Produits exceptionnels	121 597.52
68	Dotations aux provisions	322.62	042	Opérations d'ordre entre section	123 136.01
042	Opérations d'ordre entre section	873 866.99	78	Reprise provisions	78 436.70
			002	Résultat antérieur reporté	1 817 989.66
Total		19 302 979.42	Total		21 873 147.88
Excédent 2017					2 570 168.46

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	CA 2017	Chap.	Désignation	CA 2017
Op.	Total dépenses d'opération	975 869.20	10	Dotations, fonds divers et réserves	134 430.20
16	Emprunts et dettes assimilées	429 445.04	13	Subventions d'investissement	168 955.98
204	Subventions d'équipement versées	28 000.00	040	Opérations d'ordre entre section	873 866.99
27	Autres immobilisations financières	27 774.22	001	Excédent N-1 reporté	212 853.31
040	Opérations d'ordre entre section	123 136.01			
Total		1 584 224.47	Total		1 390 106.48
Déficit 2017		194 117.99			

Solde des restes à réaliser 2017 :

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	RAR 2017	Chap.	Désignation	RAR 2017
Op.	Total dépenses d'opération	343 751.22	13	Subventions d'investissement	115 269.70
Total RAR 2017		343 751.22	Total RAR 2017		115 269.70

Détail des opérations :

Désignation opération	CA 2017	RAR 2017
n°98 - Renouvellement prêt matériel	4 830.43	
n° 101 - Véhicules	141 423.18	170 640.00
n° 111 - Matériel informatique	80 401.87	95 326.00
n° 117 - Travaux bâtiments	91 508.53	26 429.00
n° 118 - Tri sélectif	38 533.31	
n°138 - Plan gestion Salagou et Mourèze	14 824.24	18 220.42
n°144 - Construction Bâtiment Jeunesse	24 427.33	
n° 153 - Achats mobiliers, accessoires	51 767.59	12 989.00
n° 154 - Acquisition matériels et outillages	9 402.68	
n° 156 - Subventions communales	365 261.55	
n° 161 - Aménagement gare de Clermont	125 922.48	

n° 162 – Gestion Rivière fleuve Hérault	17 328.81	20 146.80
n° 163 – Aménagement entrée Tanes Basses	10 237.20	
TOTAL	975 869.20	343 751.22

Considérant que Monsieur le Président a quitté la séance à l'issue de la discussion sur le compte administratif 2017- budget général,

Le Conseil communautaire, ouï l'expose de Monsieur COSTE et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DONNE ACTE de la présentation du compte administratif 2017 du budget général,

CONSTATE pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,

DECLARE que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Clermontais, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX